



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Interdiction des salons des chiots

Question écrite n° 12057

Texte de la question

M. Steevy Gustave alerte Mme la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, sur l'organisation de salon des chiots en France. Les 22 et 23 novembre 2025 étaient organisés à Brétigny-sur-Orge le salon du chiot. Suscitant l'indignation de nombreuses associations, ces salons vont à l'encontre du bien-être animal et encouragent l'achat impulsif d'animaux. Présentés comme de simples expositions d'animaux, les salons du chiot sont de véritables foires dans lesquelles les chiots se retrouvent dans des conditions déplorables pouvant affecter directement leur état de santé. Les associations de protection animale dénoncent les conditions sanitaires dans lesquelles sont laissés les animaux : des chiots et des chatons fragiles, vendus parfois âgés seulement de huit semaines alors qu'ils ne sont pas encore sevrés. De plus, les animaux subissent un stress énorme causé par les transports, la promiscuité et l'exposition continue à des centaines de personnes, pouvant contracter des maladies juste après l'achat. D'après l'association Argos 42, trois à quatre salons sont organisés chaque week-end, encourageant l'achat de chiots de manière compulsive, sans prendre en compte les contraintes qu'implique l'adoption d'un chiot. Ces achats non réfléchis tendent à agraver le fléau de l'abandon dont la France détient le triste record en Europe, avec près de 300 000 animaux abandonnés chaque année. Dans un rapport s'appuyant sur plus de 260 témoignages de vétérinaires, d'adoptants et d'anciens exposants, Argos 42 affirme que près de 48 % des animaux achetés sur ces salons sont abandonnés ou maltraités dans les mois qui suivent et plus de 35 % des chiots vendus en salon meurent peu après leur acquisition. Une proposition de loi a été déposée le 11 juillet 2025, visant à interdire la vente d'animaux dans les foires et salons. Il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour mettre fin à la souffrance animale engendrée par les salons.

Données clés

Auteur : [M. Steevy Gustave](#)

Circonscription : Essonne (3^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12057

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [30 décembre 2025](#), page 10633